

**Arrête du 25 septembre 2014 portant nomination
(régisseur d'avances et de recettes)**

NOR : JUST1418458A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrête du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être alloués aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant d'organismes publics et au montant du cautionnement imposé aux agents ;

Vu l'arrête du 24 juillet 2003, modifié par l'arrête du 10 janvier 2006, et par l'arrête du 28 octobre 2009 portant institution d'une régie d'avances et de recettes auprès de la direction de l'administration générale et de l'équipement du ministère de la justice

ARRÊTE

Article 1

Mme Virginie LENGRAND, secrétaire administrative, est nommée régisseuse d'avances et de recettes, en remplacement de Mme Corinne GAILLARD, à compter du 3 octobre 2014.

Article 2

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement, Mme Virginie LENGRAND sera remplacée par Mme Sandra GIRARDI, adjointe administrative, adjointe de la responsable de la cellule frais de déplacement au département de la programmation budgétaire et de la comptabilité au secrétariat général du ministère de la justice.

Article 3

Mme Virginie LENGRAND est soumise à l'obligation de constituer un cautionnement pour un montant de 6.100€.

Article 4

Mme Virginie LENGRAND percevra une indemnité de responsabilité.

Article 5

Le secrétaire général du ministère de la justice est en charge de l'exécution du présent arrête qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 25 septembre 2014.

Le secrétaire général,

Eric LUCAS